

A

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Montaignu-Vendée,

N/Ref : Direction des Affaires Générales et Juridiques
Service des Assemblées
AR/MF – DGS – CONSEIL COMMUNAL 2023-03-28

Objet : Convocation

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil Communal de la commune déléguée de Montaignu qui se tiendra, en présence des membres du comité consultatif, le

Mardi 28 Mars 2023 à 20h00
Salle des Mariages à la Mairie de Montaignu

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Restitution des travaux du comité consultatif sur le vélo
2. Présentation du programme d'investissement 2023 de la commune déléguée de Montaignu
3. Vie locale, culturelle et sportive
 - Subventions de fonctionnement aux associations culturelles et sportives au titre de l'année 2023.
4. Education, familles et cohésion sociale
 - Validation de l'avant-projet définitif des aménagements de la maison des jeunes et demande de subvention,
 - Tarification des séjours courts Accueil de loisirs et Maison de l'Enfance – Eté 2023.
5. Environnement, mobilités et aménagement du territoire
 - Approbation de l'avant-projet définitif du Parc du Val d'Asson II et autorisation de lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux,
 - Approbation de la sollicitation de subventions du Conseil Départemental et de l'Etat pour le Val d'Asson II,
 - Avenant à la convention SyDEV – Réaménagement du parking de l'Hôpital de Montaignu,
 - Convention de servitude entre Enedis et la Ville de Montaignu-Vendée – le Clos de Matifeux,
 - Quartier de la Gare – Etude d'opportunité de création d'un réseau de chaleur.

6. Espaces publics et moyens techniques

- Convention SyDEV – Travaux d'éclairage public – Parc des Remparts,
- Convention SyDEV – Travaux d'éclairage public – Rue de la Gaudine.

7. Informations et questions diverses

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Monsieur Cyrille Cocquet,
Maire délégué de Montaigu

